ROUBAIX

CONSEIL MUNICIPAL

1re Session extraordinaire de 1908

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le Mardi 30 juin 1908, à 3 heures ½ très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

1re session extraordinaire de 1908 ; Ouverture ; élection du secrétaire.

Procès-verbal ; Séance du 29 mai 1908 ; approbation.

Commission municipale scolaire ; Nomination d'un membre.

Legs Boucher de Perthes : Formation de la Commission ; désignation des délégués du Conseil municipal.

Œuvre de l'Arbre de Noël : Don des Fédérations colombophiles réunies ; communication.

Eclairage par le gaz et l'électricité : Communication.

Ecole de Natation : Exploitation des buvettes et restaurant pendant la saison des bains de 1908; cahier des charges ; soumission.

Dédoublement des droits de licence des débitants vendant de l'absinthe ; protestation de la section des débitants dans le syndicat de défense du commerce des boissons de Roubaix et environs ; vœu.

Repos hebdomadaire ; Demande de dérogation; avis du Conseil municipal.

Médailles d'honneur aux agents communaux des octrois ; communication.

Secours et subsides : Demandes des sociétés de gymnastique « La Roubaisienne » et « l'Anglesienne ».

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Bâtiments municipaux : Ancien Hospice Civil ; démolition ; cahier des charges d'adjudication ; approbation.

Bâtiments municipaux : Crèches municipales; crèche de la rue Cassel ; aménagements divers et fourniture du mobilier ; Hôpital de la Fraternité ; installations sanitaires ; crédit supplémentaire.

Secours et subsides : Société de secours mutuels « La Mutualité Saint-Jean-Baptiste » ; demande de subvention ; Société de secours mutuels des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs ; demande de subvention.

Hospices : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation.

Hospices : Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

Bureau de Bienfaisance : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice de 1907 ; approbation.

Bureau de Bienfaisance : Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

Mont de Piété : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice de 1907 ; approbation.

Mont de Piété: Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

Mont de Piété : Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation.

Hospices : Augmentation de la gratification hebdomadaire aux vieillards (vœu).

Voirie municipale : Alignements : cession de terrain à la voie publique rue de l'Epeule ; mètre-estimation et acte de vente ; approbation. (M. E. Dusart).

Voirie municipale : Alignements : rue du Pile ; cession de terrain à la voie publique ; mètre-estimation et acte de vente ; approbation. (M. E. Dusart).

Voirie municipale : Rue de la Gare ; aliénation de terrains ; proposition de MM. Delcourt et Salembier. (M. J. Cléty).

Voirie municipale : Eclairage des rues ; fourniture de candélabres en fonte ; marché de gré à gré ; approbation. (M. le Dr Lepoutre).

Voirie municipale : Place de la Fraternité ; construction d'un tronçon d'aqueduc ; devis et cahier des charges ; approbation. (M. le Dr Lepoutre).

Voirie municipale : Fourniture de bouches d'incendie ; marché. (M. E. Dusart).

Voirie municipale : Plan général d'alignement; rue de Cohem ; modification d'alignement. (M. A. Picard).

Service de la Voirie : Budget de 1907 ; augmentation de dépenses ; virement de crédit. (M. A. Picard).

Parc de Barbieux : Exécution d'ouvrages en rocaille ; demande d'autorisation de traiter. M. Cléty).

Entretien des promenades et jardins publics : Fourniture d'engrais ; marché de gré à gré ; approbation (M. G. Dutoit).

Eclairage des voies publiques : Eclairage à l'acétylène du kiosque démontable ; marché de gré à gré ; approbation. (M. D. Sergard).

Caisse des Ecoles : Compte administratif de l'exercice 1907 ; approbation. (M. J. Noyelle).

Caisse des Ecoles : Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. (M. J. Noyelle).

Instruction publique : Collège de jeunes filles ; Demande d'autorisation, demande d'un 2e avement. (M. A. Picard).

Instruction publique : Collège de jeunes filles : External : Compte d'administration de l'exercice 1907 ; approbation. (M. A. Picard).

Instruction publique : Collège de jeunes filles ; Internat : Compte d'administration de l'exercice 1907 ; approbation. (M. A. Picard).

Instruction publique : Collège de jeunes filles : External : Compte d'administration de l'exercice 1908 ; approbation. (M. A. Picard).

Instruction publique : Collège de jeunes filles : Internat ; Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. (M. A. Picard).

Instruction publique : Collège de jeunes filles : External ; Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. (M. A. Picard).

Instruction publique : Collège de jeunes filles : Internat ; Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. (M. A. Picard).

Affaires à traiter à huis clos

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905 de personnes ne résidant plus à Roubaix.

Service militaire : Sursis d'incorporation : avis.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Service militaire : Soutiens de famille : avis.

Caisse municipale des retraites : Demandes de liquidation de pension.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Une réunion des 1re et 3e Commissions aura lieu aujourd'hui vendredi à 5 heures du soir. Ordre du jour :

Bâtiments municipaux : Ancien Hospice Civil ; démolition ; cahier des charges d'adjudication ; approbation ; Crèches municipales ; crèche de la rue de Cassel ; aménagements divers et fourniture du mobilier ; Hôpital de la Fraternité ; installations sanitaires ; crédit supplémentaire.

Secours et subsides : Société de secours mutuels « La Mutualité Saint-Jean-Baptiste » ; demande de subvention ; Société de secours mutuels des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs ; demande de subvention.

Hospices : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation ; budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

Bureau de Bienfaisance : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation ; budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

Mont-de-Piété : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation ; budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

Mont de Piété : Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation.

Hospices : Augmentation de la gratification hebdomadaire aux vieillards (vœu).

Voirie communale : Cahier des charges; renvoi des prix de série par les entrepreneurs (vœu).

⁂

La 2e commission se réunira à 6 heures du soir. — Ordre du jour : Caisse de retraites — Demande de liquidation de pension.

LA DERNIÈRE BAIGNADE

Mercredi soir, en passant le long du quai de Wattrelos, près du Pont du Chemin de Fer, M. Leponire Omer, chauffeur à la teinturerie Motte et Delescluse, trouva sur l'herbe : une paire de bottines, une casquette, un pantalon de gros, une chemise et un col.

Les propriétaires de ces vêtements, M. Sidney Desfrenes, garçon à la brasserie de l'Union, Roubaix-Tourcoing », demeurant rue de Lorm, 56, a été retiré de l'eau jeudi matin, 11 h. 1/2 du matin. On croit que Delestrez s'est noyé en prenant un bain et qu'il aura été pris de crampes, étant donné qu'il ne savait pas nager. Il était 8 h. 1/2, lorsque ces vêtements furent trouvés.

gestion. Le cadavre de Delestrez a été transporté à la morgue de l'hôpital de la « Fraternité », après les constatations légales faites par M. Grimelle, commissaire de police du 5e arrondissement.

A la dernière minute la police vient d'être informée que Delestrez faisait la forte noce depuis dimanche et qu'il s'est bel et bien suicidé.

LE CAPITAINE DE GENDARMERIE LEBAS NOMMÉ COMMANDANT

M. Lebas, capitaine de gendarmerie de la capitainerie de Roubaix, vient de recevoir son quatrième galon et d'être nommé commandant de gendarmerie en résidence à Saint-Etienne. Cette nouvelle, parvenue hier à Roubaix, a rempli de joie les nombreux amis que l'aimabilité du nouveau commandant avait su lui créer dans notre ville.

Venu de Draguignan à Roubaix, en qualité de capitaine, en novembre 1903, M. Lebas était promu chevalier de la Légion d'honneur par M. Loubet, président de la République, en juin 1905, lors de l'exposition d'Arras.

En janvier dernier, le commandant Lebas recevait la médaille d'or des inventaires.

Ancien officier d'artillerie à Douai, M. le commandant Lebas a su, grâce à ses qualités professionnelles, rapidement arriver au grade d'officier supérieur dans ce corps d'élite qu'est la gendarmerie. C'est de cet avancement très mérité que se réjouissent les nombreux amis de M. le commandant Lebas, lesquels se sépareront pourtant de lui à regrets.

Bon et très juste pour ses hommes, le commandant Lebas était particulièrement aimé et très écouté des gendarmes placés sous ses ordres, qui avaient une confiance aveugle en leur capitaine, auquel ils obéissaient avec un dévouement sans borne.

Si le capitaine de gendarmerie Lebas avait su grouper autour de lui une section de gendarmes irréprochables, ceux-ci, par la nomination de M. Lebas au grade de commandant, perdent un excellent officier.

Pendant son séjour à Roubaix, M. le commandant Lebas eut à faire dans des grèves assez épineuses ; il prit part à des inventaires particulièrement difficiles, mais toujours son sang-froid, son ferme désir de faire obéir à la loi sans que le sang soit répandu, firent obtenir des solutions particulièrement prisées de ses chefs.

Nous sommes particulièrement heureux de l'avancement très mérité que vient d'obtenir M. Lebas, mais cela ne nous empêche point de profondément déplorer son départ.

Nous avons la conviction que serviteur dévoué de la Constitution républicaine, M. le commandant Lebas ne tardera pas à se créer à Saint-Etienne un noyau d'aussi solides amitiés que celles qu'un avancement au choix le force de laisser à Roubaix.

ON INAUGURE

La réception officielle de la ligne Mongy allant de Hem à Roubaix, a eu lieu jeudi après-midi. Etaient présents : MM. Régnier, conseiller de Préfecture ; Henri Delecroix, député du Nord ; Stoclet, ingénieur en chef du département ; Franck, directeur de la Compagnie Mongy ; Faure, directeur de la Compagnie de Lille ; Dumas, directeur de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing ; Cahem, ingénieur des P. T. T. ; Degniel, ingénieur des chemins de fer ; Grimpret, ingénieur des Ponts et Chaussées, etc.

Après une cordiale réception chez M. Delecroix, maire d'Hem, le tramway contenant ces messieurs est venu jusqu'au point terminus de la ligne : boulevard Gambetta. Il était 3 h. ½.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace
Victor VAISSIER

BREVET ÉLEMENTAIRE

Nous enregistrons avec plaisir le nouveau succès obtenu par le cours de M. J. Gaillard, rue Turgot. Les trois élèves présentés, MM. Emile Hardulin, de Wattrelos ; Bruyneel Victor, de Roubaix, et Poette Irénée, de Croix, employés de commerce, viennent d'obtenir à Lille le brevet de capacité de l'enseignement primaire.

Le lundi précédent trois jeunes filles, Mlles Berthe Delys, Berthe Nodain et Delphine Defrennes, ont également réussi pour les mêmes examens.

Ces jeunes gens méritent d'autant plus d'éloges qu'ils sont tenus par les exigences de la vie à un travail absorbant pendant le jour et qu'ils doivent prendre par conséquent sur leur sommeil pour arriver au succès.

FRATERNELLE COLONIALE

M. le président de la « Fraternelle Coloniale » des armées de terre et de mer vient d'adresser la lettre suivante à tous les membres de sa société :

Monsieur et cher camarade,

J'ai reçu de M. le président de l'Ecole de tir et d'instruction militaire d'anciens élèves des écoles de Roubaix et environs l'invitation officielle d'assister avec la société à la remise de leur drapeau qui a eu lieu le 28 juin.

J'invite la société entière avec drapeau, à cette belle fête patriotique ; en conséquence, nous ferons avant notre départ notre assemblée générale obligatoire, et aussitôt le paiement des cotisations terminé, nous nous rendrons au lieu indiqué.

J'ose espérer que vu l'importance de cette belle cérémonie qui sera présidée par un officier général, pas un sociétaire ne manquera à faire notre prestige et notre considération sont à ce prix.

Veuillez agréer, cher camarade, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : H. Dazin.

Réunion au local à 10 heures précises, médailles et insigne de rigueur.

PETITES NOUVELLES

Debaere Arthur, âgé de 22 ans, peintre, demeurant rue de l'Alouette, 45, a été mis en état d'arrestation pour vol d'une bicyclette commis mercredi vers 5 heures, rue de Blanchemaille, au préjudice de M. Desnoulet Jean, cabaretier rue de Blanchemaille, 92. Debaere a été conduit au parquet.

— En vertu d'un mandat d'amener de M. Delalé, juge d'instruction, en date du 22 juin courant, les agents Mercier et Dialluin ont arrêté jeudi matin, rue Fourcroy, le nommé Delcourt Fortuné, âgé de 18 ans, voyageur de commerce, demeurant rue Galvani, 11, inculpé d'abus de confiance.

— Dans la nuit du 21 au 22 juin, vers minuit, M. Guillaume Callens, fournisseur, demeurant rue de Bavay, 25, a été attaqué rue du Coq-Français, par plusieurs individus qui lui ont dérobé une montre en argent valant 30 francs et un nécessaire de toilette portant la marque Eureka, rue Jules Vanpraet, 40, à Bruxelles. Callens ne connaît pas ses agresseurs. La police informe.

— M. Vanlede Rémy, âgé de 28 ans, demeurant à Halluin, charpentier en fer chez M. Alexandre Plancquart, rue de l'Alouette, a eu l'index de la main droite sectionné en mettant un rouleau sur un plateau de fer. Vingt jours de repos au blessé qui conservera de son accident une incapacité permanente de travail.

Un soigneur de la filature de coton Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, M. Adolphe Verbrugge, âgé de 32 ans, demeurant à Wattrelos, hameau du Mal-Tournai, a eu deux doigts de la main droite arrachés entre le mandrin et le cylindre d'un batteur. Un mois de repos.

UNION DES TRAVAILLEURS

Aujourd'hui vendredi à 8 heures précises répétition des chœurs pour le festival de Douai.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Louis Faugaret, rue du Cartigny, cour Lescronier 3 — Germain Sasse, rue de l'Alma, fort Fraser, 21 — Angèle Vandewiele, boulevard d'Armentières, 62 — Paul Rombaut, rue de Tourcoing, 174 — Olga Roux, rue de l'Hyppe, cour Lecouvreur, 3 — Charles Algoet, rue Bernard, cour Spriet, 7 — Edouard Danguien, sentier du Mont-à-Leux.

MARIAGE. — Entre : Georges Bert, mouleur en fer, rue de la Bisseuse, 33 et Marie Waquier, ménagère, rue de Tourcoing, 52.

DÉCÈS. — Paul Rostichor, 20 ans, sans prof., rue légère, 54 — Jean Leclercq, 37 ans, sans prof., rue Sainte-Elisabeth, 14 — Alphonse Verbergue, 4 ans, rue Archimède, cour Chapel, 2 — Adèle Cornil, 42 ans, épouse Jules Delahaye, 128 — Julien Prevost, 74 ans, sans prof., avenue Julien Lagache — Sidonie Caprès, 59 ans, rang du ... avenue Julien Lagache — Louis Vermeersch, 4 mois, avenue Julien Lagache — Henri Périn, 25 ans, rue de Tourcoing, cour Mathon, 6.

Un véritable Progrès

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 130, boulevard Magenta, à Paris. 5837

TOURCOING

LA QUESTION DES PRESBYTÈRES

Le 19 avril 1907, le Conseil municipal prenait une délibération par laquelle il établissait les prix de location des divers presbytères.

A part le curé de Saint-Joseph, à la Croix-Rouge, qui accepta les conditions fixées pour la location, les autres ne répondirent pas ou firent des offres dérisoires.

Le 16 juillet, l'assemblée communale confirma sa première délibération et invita le maire à prendre des mesures pour récupérer les sommes dues pour location d'immeubles communaux à compter du 3 janvier 1907 et à obtenir que les presbytères soient rendus libres d'occupation.

Cette délibération fut approuvée par M. le Préfet le 12 septembre.

MM. les curés furent invités à quitter les presbytères pour la fin septembre. Toutefois on ajoutait que s'ils versaient les sommes dues, une prolongation d'une quinzaine de jours pourrait leur être accordée.

Cette lettre resta sans réponse.

Et MM. les curés continuent d'occuper des propriétés appartenant à la ville sans payer de loyer, tandis que la ville elle acquitte les contributions et assure les immeubles.

Cette farce doit prendre fin.

C'est pourquoi Me Portel, huissier, a remis hier à MM. Leronge et Lecouche, curés de Sainte-Anne et Saint-Louis, assignations à comparaître le samedi 27 juin, devant M. le juge des référés, au tribunal civil de Lille, qui prononcera leur expulsion.

C'est encore de la persécution, cela, diront les bons bigots et bigotes et leurs organes.

CHEVAUX EMPORTÉS

Une voiture attelée d'un cheval, appartenant à M. Emile Vandecrysse, marchand de produits chimiques, rue Brame, à Roubaix, est conduite par lui, passage rue de Roubaix. En face le peignage Malard, le cheval ayant bulé, le conducteur voulut le retenir, mais le mors se brisa. Ne se sentant plus guidé, l'animal s'emporta. M. Vandecrysse et un de ses amis, qui se trouvait avec lui, sautèrent et tentèrent de calmer le cheval de la voix. L'animal n'en continua pas moins sa course folle. A hauteur de la rue de Renaix, il rejoint sur un tramway venant de la Croix-Rouge et les brancards dû la voiture furent brisés. Tout à fait libre, le cheval remonta encore la rue de Guisnes et il allait franchir la rue du Collecteur, lorsqu'il fut arrêté par un passant. Aucun accident de personne.

L'ACCIDENT DE LA RUE DE GAND

La fillette de la rue de Gand, Gabrielle Delespierre, qui a été victime mercredi après-midi, de l'accident que nous avons relaté, a été amputée du pied droit par M. le docteur Catteau, chirurgien de l'Hôpital Civil. L'opération a très bien réussi et la petite victime est dans un état aussi satisfaisant que possible.

LES VOLS DE BICYCLETTES

M. Julien Cerette, 20 ans, employé de commerce, rue des Cinq-Voies, 263, était entré avant-hier soir, vers 10 heures ½, pour prendre une chope, dans un estaminet voisin de sa demeure. Il laissa à la porte sa bicyclette, qu'il ne retrouva plus à sa sortie quelques instants après. La bicyclette dérobée porte le numéro 10.446.

Plainte a été déposée au commissariat de police du 3e arrondissement.

VOLS DE VOLAILLES

L'avant-dernière nuit, M. Arthur Ladsons, marchand de volailles, rue de l'Ermitage, quittait son domicile en voiture, pour se rendre au marché de Courtrai. A peu de distance de son domicile, il aperçut un homme couché contre une palissade. Il pensa à un poivrot dormant à la belle étoile et ne s'arrêta point. A son retour cependant, dans la matinée, il constata la disparition de poules et de pigeons pour une cinquantaine de francs.

Plainte a été déposée au commissariat de police du 3e arrondissement. M. Niéderst a ouvert une enquête.

FIN DE GREVE

Les ouvriers de la filature de M. Destourbes-Grau, rue des Carliers, qui s'étaient mis en grève il y a 8 ou 10 jours, ont repris le travail au nombre de 30 sur 40. Les dix autres seront repris au fur et à mesure des besoins.

REPOS HEBDOMADAIRE

Le maire de la ville de Tourcoing porte à la connaissance des syndicats intéressés que, conformément aux instructions de M. le Préfet du Nord, une enquête est ouverte sur une demande de dérogation présentée par M. Pierre Seillant, marchand, exploitant un Bazar, 15, rue St-Jacques, en cette ville, par application des articles 2 et 8 de la loi du 13 juillet 1906. Cette demande est déposée au secrétariat de la Mairie où elle sera communiquée, pendant un mois au plus, auxdits syndicats qui devront, avec leur avis, faire connaître à quel titre ils seront intéressés à l'enquête.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. Edouard Pardoen, 48 ans, domestique au service de M. Charles Kesteloot, confiseur, rue St-Roch, a eu l'annulaire droit écrasé par les brancards de sa balladeuse. Docteur Bonte, dix jours sauf complications.

— M. Jules Millescamps, 19 ans, ouvrier de préparation au peignage de la Tossée, a eu l'index droit écrasé dans le peigne hérisson de son métier en retirant un morceau de laine. Docteur Bonte, 15 jours.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Nollet Denise, rue d'Odessa, 3 — Deborgher Marcel, rue de Renaix, 67 — Meunier Lucienne, rue de Tunis, 6 — Dervaux Jean, rue de la Baille, 155.

DÉCÈS. — Bernard Isaïe, 77 ans, rue d'Havré, 5 — Deschampe Céline, 45 ans, rue de Roubaix, 91 — Cairy Hortense, 81 ans, rue de Roncq, 28 — Minet Celine, 49 ans, rue Nationale, 122 — Delchambre Jeanne, 27 ans, rue de Lille, 4.

AUTOUR DE LILLE

FLERS-BREUCQ. — Mercredi vers huit heures et demie du matin, MM. Fernand et Théodore Hannart se rendaient à leur usine de Wasquehal sur une auto de 40 chevaux, lls débouchaient de la rue d'Hem, pour s'engager sur la route qui mène à Wasquehal, quand un car F n° 7, conduit par M. Wérez, wattman, arriva en sens inverse, allant vers Roubaix et alla heurter un aiguillage appartenant à M. Louis Delesalle, cultivateur à Wasquehal, et conduit par le domestique, M. Edmond Vertaille. MM. Hannart n'avaient projeté contre les chevaux et ne se finent aucun mal. L'automobile de MM. Hannart a son essieu brisé, la roue gauche de derrière faussée et la carrosserie endommagée. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

LA MADELEINE. — Le conseil municipal s'est réuni mardi soir à huit heures, sous la présidence de M. Emile Delesalle, maire. Vingt-six conseillers étaient présents.

M. Delobelle, nommé secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

M. Fichaux, rapporteur de la commission des finances, présente le budget additionnel de 1908 : recettes, 116.866 fr. 73, dépenses, 116.419 fr. 31, soit un excédent de 447 fr. 42. Adopté.

Le conseil adopte également le budget primitif du Bureau de Bienfaisance pour 1909, soit 22.967 fr., tant aux recettes qu'aux dépenses, et le budget communal pour 1909, concernant les chemins vicinaux, et se montant à 4.080 fr. 77.

Le budget du Bureau de Bienfaisance qui était de 15.000 francs reçoit un supplément de 1.000 francs pour 1908, et recevra un nouveau supplément de 1.000 francs pour l'exercice 1909.

MM. Léon Castelain et Georges Massen sont nommés administrateurs du Bureau de Bienfaisance.

Avis favorable est donné à une proposition d'installation, par le ministère de l'Intérieur, de médailles d'honneur aux agents communaux des octrois, à partir de 25 années de service.

M. Delobelle donne lecture du rapport de la commission des travaux qui prévoit la translation au nouveau cimetière du monument des Enfants morts pour la Patrie ; des demandes d'eau, formulées par les futurs habitants du nouveau boulevard qui supporteront les frais des canalisations, remboursés au fur et à mesure des nouvelles prises d'eau.

M. le maire propose la nomination de trois nouvelles commissions. Sont élus : à l'électricité, MM. Pichon, Saint-Léger, Leclair, Puttyn, Vitiu, Dewacre, Rogie, Delobelle, Duval.

A l'hygiène (quartiers ouvriers), MM. Debuiche, Dufermont, Tancré, Durot, Mignot, Salembier, Rogie, Vandenhaude, Cordonnier, Looten, Martin.

A la Gouille de lait : MM. Fichaux, Ninive, Derome, Dedondère et Nivesse.

On lit une lettre de M. Cattiaux, trésorier du Comité des fêtes, annonçant le versement au Bureau de Bienfaisance, d'une somme de 631 fr. 48, produit des quêtes pendant la fête.

Une demande des facteurs, concernant la suppression des deuxième ou troisième distributions de lettres certains jours de fête, comme le Mardi-Gras, le Jeudi-Saint, la Braderie, etc., est renvoyée à la commission.

Le conseil se constitue ensuite en comité secret pour la question de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

— Le 23 juin, chez MM. Delesalle frères, filateurs de lin, 12, rue Pasteur, Freiler Henri, 27 ans, surveillant, demeurant à Rouges-Barres, hameau de Marcq-en-Barœul, en voulant resserrer une vis à un engrenage, eut le bout de l'index de la main gauche écrasé entre deux pignons.

HELLEMMES. — Dans le but de former une société de fêtes populaires comme il en existe à Lille et dans un grand nombre de villes, quelques commerçants ont pris l'initiative d'une réunion qui aura lieu samedi 27 courant, dans la salle de l'Alliance, rue Sadi-Carnot, à 8 heures du soir.

— Le Conseil municipal se réunira le 26 juin. *Ordre du jour : compte administratif du maire*, compte de gestion du receveur municipal ; budget additionnel de 1908 ; revision du traitement du receveur municipal ; demandes d'obtention de la pension journalière de 0 fr. 75 prévue par l'article 4[1] de la loi de finances pour les familles de réservistes et territoriaux ; demande d'exemption à une période d'exercices ; comité secret ; demandes d'assistance en vertu de la loi du 14 juillet 1905.

TEMPLEUVE. — Le Comice Agricole de Lille organise un grand concours, qui aura lieu à Templeuve, le dimanche 19 et le lundi 20 juillet.

Première partie. — Exposition internationale de machines agricoles, appareils de laiterie, machines et instruments agricoles. Réception et classement, le samedi 18 juillet, sur la Grand'Place.

Deuxième partie. — Produits agricoles : Plantes cultivées ; produits de la laiterie et de la basse-cour, produits des industries agricoles, et auxiliaires Produits des cultures maraîchères et potagères, légumes, fruits, etc., à l'école des filles de la rue de Roubaix. Réception et classement le samedi 18 juillet.

Troisième partie. — Aviculture et animaux de basse-cour, avec le concours de la Société des Aviculteurs du Nord. Réception et classement le samedi 18 juillet, à la descente des voyageurs.

Quatrième partie. — Visite des fermes, jardins, etc., du canton de Cysoing. Récompenses aux vieux serviteurs agricoles. Très nombreuses primes et médailles. Un banquet par souscription aura lieu le dimanche 19 juillet, à deux heures de l'après-midi. A la descente des Voyageurs, à Templeuve. Les personnes qui désirent y prendre part sont priées d'adresser leur adhésion à M. Montaigu-Quetu, trésorier, 5, rue des Sept-Agaches, à Lille, ou à la mairie de Templeuve, avant le 15 juillet, dernier délai.

FOURNES. — Les élèves de l'Ecole primaire supérieure dirigée par M. Gombert, feront dimanche prochain 28 juin, leur promenade annuelle à Lille. A la descente du train spécial qui les amène en gare, vers deux heures et demie, les excursionnistes se dirigeront vers le Palais des Beaux-Arts. Après la visite des musées, ils se rendront au Palais d'Eté, où une représentation est organisée à leur intention. Aussitôt après le concert, goûter et retour par train spécial vers six heures et demie du soir.

Les familles pourront voir les enfants au Palais d'Eté jusqu'à l'heure du départ.

Sports et Jeux

COLOMBOPHILIE

A la Fédération de Lille

CONCOURS D'INTERNEMENT

On nous prie d'insérer

Les sociétés de la Fédération de Lille ont été invitées à désigner les sociétaires qui participeront aux concours ministériels d'internement sur Amiens et Calais. Ces derniers ont dû recevoir une circulaire à ce sujet. Le bureau les prie instamment d'être exacts pour l'heure de la mise en panier — dimanche 28 juin de 10 heures à midi — chez M. Boudart.

Il a la plus entière confiance en MM. les sociétaires, aussi est-il convaincu que chacun voudra remplir les engagements pris envers la société et la fédération. Du son côté, le bureau saura tirer le meilleur de M. le Ministre de la Guerre faire valoir l'importance de notre fédération afin d'obtenir le plus de récompenses possible et donner aux concours militaires l'éclat qu'ils méritent.

Concours d'internement sur Calais

L'Aérienne : Dupriez, Dutilleul, Lepoivre, Lemaire — *L'Aigle Fivois* : Dobbomont, Pronel, Vyt — *L'Aigle* : Duhem, Dewailly, Briffaut — *Amis Réunis* : Brisart, Jaclin, Faucompret, Denoll, Renier, Tesmongt — *L'Avant-Garde* : Seigneur, Hehin, Guersmans, Platteau, Delerive, Facon. — *L'Avenir* : Lesquoin, Balinghien. — *L'Avenir de Mons-en-Baroeul* : Vandelmotte, Naessens, Vanriet. — *La Buse* : Delobel, Defaux, Degand. — *Le Coq* : Wincke, Vynck, Baiory. — *Colombe Fidèle* : Van Oel, Dumont, Bouvy, Prouvot. — *Colombe Lilloise* : Galmace, Piparet, Depaepe, Rigobert. — *Cercle Union* : Vandelanotte, Cattel, Destombes, Lenaert, Haquette, Nicolet, Deblaere, Foveau. — *L'Eclair* : Demessine, Delcourt, Al. Denel. — *L'Epervier* : Degrotte, Leroychef, Boel. — *L'Espace* : Buisseille, Cuvelier. — *Le Faucon* : Defretin, Couvreur. — *La Grande Vitesse* : Foucher H. — *Le Grand Etoilé* : Libessart, Decock. — *L'Hirondelle Hautmontoise* : Bouchez, Dujardin. — *L'Hirondelle de la Madeleine* : Derwière, Desbonnet, Celnon, Dullennes, Van Wemelbecke, J. Eyckout. — *L'Hirondelle Hellemmoise* : Willers, Dubuut. — *La Lumière* : Dubuit, Vanlierde, Lepretre. — *Les Messagers Quesnoy-sur-Deûle* : Delvoye P., Suin, D. Delvoye, Leclercq, Leperqq. — *Les Messagers Marais-de-Lomme* : D. Verhille. — *Le Petit Epervier* : Anno, Pacq, Magnier. — *Le Petit Martinet* : Dilile, Flament, Leclercq. — *La Petite Vitesse* : Bilbiere, Sérille. — *Le Pigeon* : Macot, Lebahy, Dupont. — *Le Pigeon Sculté* : Defaux, Delmat, Noé, — *Le Pigeon (La Madeleine)* : Horssaert, Handsaem, Trachet, Vanderburck, Ramont, Desmarescaux, Duhoux, Lambin, Delamonien Th. — *Le Rapide Lille* : R. Leroy, Spickaut, Wanlo. — *Le Rapide Sainte-Elie* : Durieux, Delorraine. — *Le Rapide Centre-Lille* : Richez, Van Longelaple, Billon, Deconinck, Lagrange, Radoux, Hermant, à la face.

TIR

A Lille. — La Société « L'Avenir », rue du Marché, 58, clôturera son concours le 29 juin, — 600 francs de prix — Ce jour-là, le concours commencera à 9 heures ½. Le soir, distribution des prix. La Société compte sur la visite de tous les amis du tir.

COLOMBOPHILIE

A Douai. — La journée de dimanche pourra être marquée d'une croix noire dans la monde colombophile.

Elle a été de beaucoup plus malheureuse que la journée de juin de l'année dernière, où de nombreux amateurs perdirent un peu plus de 50 pour cent de leurs sujets. Les Sociétés françaises et belges dont les pigeons ont été lâchés dimanche, au delà de Paris, ont subi des pertes énormes : on peut les évaluer de 70 à 80 pour cent. Le temps était si mauvais que les convoyeurs qui se trouvaient en deçà de Paris, n'ont pas jugé prudent de donner la liberté à leurs messagers ailés.

Les pigeons du concours de Bordeaux organisé par la Société des Amis Réunis du Nord et du Pas-de-Calais, établie rue Jean-de-Douai et qui ont été mis en liberté dimanche par beau temps, ont eu une traversée abominable : pluie, tempête, temps couvert et vent du Nord très violent.

Après deux jours de vol, on connaissait mardi soir 51 pigeons qui étaient rentrés sur 400, et le concours a été clôturé, que mercredi vers quatre heures de l'après-midi.

Parmi les lauréats, nous sommes heureux de relever les noms de MM. Paul Toulouse, Dupré, Cateau, Verpruit, Loubry, Goignet, Sergent. — En raison de ce désastre, on nous fait savoir que la Fédération Colombophile militaire de l'arrondissement a décidé de remplacer son concours sur Châteauroux du 28 juin par Orléans — Mise en paniers vendredi.

A Lens. — La société colombophile l'« Arrière-Garde », établie chez M. Chantry, rue de Liévin, organise pour dimanche prochain deux concours : le 1er sur Chartres (rayon de 8 kil.), 150 fr de prix d'honneur répartis en 5 prix de 8 fr. et 22 prix de 5 fr. Mise en paniers le 26 juin de 5 à 8 heures du soir ; le 2e sur Chantilly, 100 fr. de prix d'honneur répartis en 20 prix de 5 fr., réservés pour tous les amateurs de Lens ainsi que pour les amateurs ayant participé au concours de Chartres et se trouvant dans un rayon de 8 kil. Pour le concours de Chartres, mise par pigeon 1 fr. 35 pour frais et honneur. Pour Chantilly, mise 0,75; mise supplémentaire à 1 fr. 1 prix par 2 inscriptions. Poule obligatoire à 0.15, répartie en 3 prix égaux. Poule spéciale à 0,50 ; 1 prix par 20 inscriptions. Jeu de poule ordinaire jusque 5 fr. De beaux prix d'excellence seront attribués aux vainqueurs de ces deux concours.

Concours de ballon à Lille

Un concours de ballon doit avoir lieu le 28 juin, à 5 heures du soir, à l'occasion des Fêtes de Lille, entre les sociétés de Lens et la société de Lille qui a son siège square Ruault, 39.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

BOULANGERS POURSUIVIS. — Onze boulangers ont comparu hier devant le tribunal correctionnel d'Arras. Ils étaient poursuivis pour avoir :

1° Vendu des pains ne pesant pas le poids que leur forme indiquait (2 livres ou 4 livres) ;

2° Mis en vente, c'est-à-dire possédé, soit dans leur voiture, soit dans leur magasin, des pains ne pesant pas le poids indiqué par leur forme.

Le tribunal, après avoir délibéré, rend ses jugements et condamne trois boulangers des environs de Bapaume à 25 francs d'amende avec sursis et acquitte les huit autres, dont quatre de notre ville.

Les boulangers condamnés ont livré sur présentation de bons de un et deux kilos des pains ne pesant pas le poids ; ils l'ont reconnu à l'audience, ce qui a entraîné pour eux cette condamnation légère.

BÉTHUNE

LIEVIN. — Des individus se sont amusés à casser les carreaux garnissant 35 becs de gaz plantés le long de la route qui conduit à la fosse n° 11. Les auteurs de ces actes stupides sont activement recherchés.

LENS. — Trois individus en état d'ivresse menaient grand tapage dans la rue Edouard Frossard. Les agents étant intervenus pour les faire cesser furent insultés par l'un d'eux, Jean Grall, 19 ans, demeurant à Avion. Quand les policiers voulurent s'assurer de sa personne il se rebella. Un militaire qui passait lui requis et le conduisit au poste de police. Il a été transféré à la prison de Béthune dans la journée de mercredi.

— Une enquête est ouverte au sujet d'une agression qui aurait eu lieu sous le pont du Tramway, rue de la Bataille. Un Liévinois qui regagnait sa demeure, cité de la fosse n° 3 de Liévin, prétend avoir été accosté et maltraité par une femme et deux individus. Les incriminés, de leur côté, affirment avoir reçu des coups.

— M. Meyer, rempailleur de chaises, rentrait chez lui monté sur une bicyclette. Au moment où l'attelage descendait la côte qui se trouve face du cimetière, le cheval entraîné par la déclivité du terrain partit au galop. Malgré ses efforts le conducteur ne put le retenir. Quand les brancards se rompirent, bien que le cheval ait pu prendre une vitesse aussi grande, il ne tomba pas et ne se blessa pas. Il en fut quitte pour quelques égratignures.

FINANCES

Paris, 25 juin 1908.

Le marché manque d'animation, mais les cours sont assez fermes.

Le 3 % s'avance toutefois en baisse à 94.40.

Les Etablissements de crédit sont irréguliers. Banque de Paris 1466, Union Parisienne 721, Comptoir d'Escompte 694.

La Banque